

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 avril 2019

#### OBJET : ETUDE DE PROGRAMMATION SUR LE PARKING PAUTARD

L'an Deux Mille dix-neuf, le jeudi 11 avril 2019 à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Etaient PRESENTS** : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Any BARTHES, Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN, Laurence GASC, Christian RAYNAUD, Jean-Claude PISTRE, Didier CARBONNEL, Hervé BARO, Michel MOLHERAT, Chloé DANILLON.

**EXCUSES** : Mesdames et Messieurs ; Isabelle CHESA (suppléée par Laurence GASC), Régis BANQUET (supplée par Didier CARBONNEL), Pierre-Henri ILHES (supplée par Jean Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE (donne pouvoir à Hervé BARO), Sébastien PLA, Hélène GIRAL.

**Secrétariat de séance** : Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN

Par décision en date du 3 novembre 2016 concernant le schéma cible de circulation pour les abords de la Cité de Carcassonne, le Conseil Syndical s'est prononcé unanimement sur le scénario 2 soit « sans le parking pautard » dans le profil des circulations à retenir pour les aménagements de l'entrée est de la Cité de Carcassonne. Une nouvelle vocation des parcelles NS004-NS005 est donc à envisager. Pour cela un travail de réflexion menée par un expert externe appuyé par des concertations auprès des partenaires semble opportun. Il permettra :

- de faire un diagnostic état des lieux avec une analyse du site
- d'élaborer un pré-programme en relation avec les partenaires après analyse des besoins
- de faire une étude de faisabilité sur au moins 2 scénarios de projet avec coûts d'investissement et de fonctionnement
- de rédiger le programme.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir engager le principe de lancement de l'étude de programmation sous maîtrise d'ouvrage du syndicat Mixte et d'approuver le plan de financement proposé.

Montant HT	Syndicat Mixte	Ville	Agglomération	Département	Région	Etat
15 000	3 000 20 %	1 750 11.6%	1 750 11.6%	1 750 11.6%	1 750 11.6%	5 000 33%

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,  
Décide à l'unanimité :

- D'engager le lancement de l'étude,
- De valider le plan de financement ci-dessus,
- D'autoriser le Président à signer les documents référents à cette étude.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président



Publication par affichage le :

Le Président

